

AFFAIRE N° 40.- Construction de 4 classes primaires + cantine + sanitaires à
PITON BOIS DE NEFLES - autorisation de solliciter de la C.C.C.E. un emprunt de
2 300 000 Frs CFA.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

A la suite de l'appel d'offres infructueux relatif à la réalisation de 4 classes + cantine + sanitaires à PITON BOIS DE NEFLES, la municipalité de St-Denis a lancé une consultation d'entreprises. L'entreprise S.R.E.M. a alors proposé d'exécuter les travaux pour un montant de 17 136 972.-
- les honoraires d'architecte s'élèvent à 662 000.-
- somme à valoir pour imprévus et divers 401 028.-

18 200 000.-

Le financement pourrait s'établir de la façon suivante :

- subvention Fonds scolaire	5 800 000.-
- emprunt C.C.C.E.	2 300 000.-
- emprunt C.D.C.	10 100 000.-
	<hr/>
	18 200 000.-

Je vous demande en conséquence, Mesdames et Messieurs de m'autoriser à solliciter de la C.C.C.E. un emprunt de 2 300 000 Frs CFA pour permettre la réalisation de ces travaux.

Je mets la question aux voix.

ADOpte A L'UNANIMITE.